



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E197944 VALABLE JUSQU'AU 23/11/2024

ÉDITÉ LE 26/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/05/2021

Raison sociale : INDIGO INDUSTRIE

Forme juridique : SAS

11 CHE DES OLIVETTES
84310 MORIERES LES AVIGNON

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVIGNON 2021B01183

Téléphone : 04 90 83 82 24

Fax :

Siret : 898 728 407 00013

Portable :

Code NACE : 4334Z

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 9508146

MARTIN VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010841502604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010841502604

Site Internet : www.indigogroupe.fr/nos-realisations-w1

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

E-mail : ebertrand@indigobat.fr

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 003 342

Tranche de classification : CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6133	Peinture industrielle	6	24/11/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.